

ОБЩИЕ ВОПРОСЫ ФИЛОЛОГИИ

УДК 821.133.1'42
ББК Ш33(4Фра)-117

Д. Абейкайе
Маруа, Камерун

D. Abaikaye
Maroua, Cameroun

LES STRUCTURES LANGAGIERES EN FRANCOGRAPHIE AFRICAINE : UNE STRATEGIE D'INDIGENISATION DU FRANÇAIS DANS LE ROMAN FRANCOPHONE

RÉSUMÉ. Cette étude entend montrer comment les faits langagiers à l'œuvre dans la littérature négro africaine d'expression française peuvent constituer une source de stratégie d'indigénisation du français pour la conquête et la vitalité d'une esthétique littéraire africaine reposant sur l'art du roman classique et la socioculture africaine. Pour cerner les manifestations de ces postulats, nous nous sommes servi de l'approche sociostylistique de Léo Spitzer qui prend en compte l'époque de l'écrivain, en considérant les domaines artistique, moral, social pour déboucher sur des réalités humaines extralinguistiques. Dans le cas de figure, nous avons exploité les attaches susceptibles de manifester une socioculture et une esthétisation des jugements évaluatifs axiologiques sur le texte africain. L'analyse et l'interprétation des données indiquent d'une part une réelle subconscience stylistique de l'ensemble des écrivains négro africains, et d'autre part, une influence sociolectale, car les mots et expressions étrangers ont pour fonction de subvertir la suprématie du français et de suggérer des traits de cultures africaines.

MOTS-CLÉS : Indigénisation, structures langagières, francographie, xénisme, pérégrinisme.

Auteur : David Abaikaye, PhD, enseignant-chercheur, Université de Maroua, département de Français, Faculté des lettres et sciences humaines; adresse: B.P. 644 Maroua, Cameroun; e-mail: abaikayedavid@yahoo.fr.

D. Abaikaye
Maroua, Cameroon

LANGUAGE STRUCTURES IN AFRICAN FRANCOGRAPHY: AN INDIGENIZATION STRATEGY OF FRENCH IN THE FRANCOPHONE NOVEL

ABSTRACT. This study aims at showing how language features at work in Negro-African literature can constitute a source of indigenization strategy of French for the conquest and vitality of an African literary aesthetic based on the art of the classical novel and African socioculture. To identify the manifestations of these postulates, we used Leo Spitzer's sociostylistic approach that takes into account the writer's epoch, considering the artistic, moral, and social domains to lead to human extra-linguistic realities. In this case, we sampled ties that likely to manifest a socioculture and an aestheticization of axiological evaluative judgments on the African text. The analysis and interpretation of the data indicate, on the one hand, a real stylistic subconsciousness of all the African Negro writers, and on the other hand, a sociolectal influence, because the foreign words and expressions have the function of subverting the supremacy of French and suggest traits of African cultures.

KEY WORDS: indigenization, language structures, francography, xenism, peregrinism.

About the author: David Abaikaye, PhD, Associate Lecturer in Department of French the Faculty of Letters and Social Sciences of the University of Maroua; address: B.P. 644 Maroua, Cameroon; e-mail : abaikayedavid@yahoo.fr.

INTRODUCTION

Plongé dans une situation de diglossie, l'écrivain africain ne peut manquer d'être affecté par la partialité linguistique. Même si l'on pourrait objecter qu'il existe aujourd'hui des écrivains dits jeunes ou modernes qui ne maîtrisent pas leurs langues locales, cela n'enlève rien au fait que lesdites langues ne jouissent pas du même statut de prestige que le français. Dans cette perspective, tout roman qui évoque des questions linguistiques ne peut faillir de laisser transparaître cet état des choses. Le fait qu'un

écrivain ne parle ou n'écrive qu'une seule langue n'enlève absolument rien à la condition diglossique dans laquelle il évolue (ou fait évoluer ses personnages).

Née sous la plume de Chantal Zabus (1993 :3) la notion d'indigénisation¹ de la langue réfère à "the writer's attempt at textualizing linguistic differentiation and at conveying African concepts, thought-patterns, and linguistic features through the ex-colonizer's language."² Sous cet éclairage, le concept d'indigénisation apparaît comme un miroir de représentations linguistiques, dans la mesure où il est susceptible de trahir les perceptions, les images que le locuteur a des systèmes en présence, mais aussi et surtout la manière dont celui-ci fait valoir ces conceptions. La compétence linguistique de l'écrivain africain dans l'une ou l'autre langue ne change rien au sentiment de crispation langagière imposée par la colonisation. Et comme la langue n'est pas séparée du sens, cette tension s'immisce aussi dans les contours sémantiques du texte. L'objet de notre recherche est de savoir si les faits langagiers à l'œuvre dans la littérature négro-africaine d'expression française peuvent constituer une source de stratégie d'indigénisation du français pour la conquête et la vitalité d'une esthétique littéraire africaine reposant sur l'art du roman classique et la socioculture africaine. Quels sont les paramètres linguistiques et stylistiques qui peuvent rendre compte de la portée significative du texte littéraire relativement à un univers idéologique et culturel africain particulier ? Pour cerner les manifestations de ces postulats, nous nous sommes servi de l'approche sociostylistique de Léo Spitzer (1969) qui prend en compte l'époque de l'écrivain, et qui s'élargit au plan artistique, moral, social afin de déboucher sur des réalités humaines extralinguistiques, et enfin pour s'inscrire comme variations différentielles, sur un fond de donnée sociale. Dans la présente étude, il s'agira d'exploiter les attaches susceptibles de manifester une socioculture et une esthétisation des jugements évaluatifs axiologiques sur le texte africain. En d'autres termes, nous envisageons de voir dans quelle mesure les textes construisent et incorporent dans leur organisation narrative ou énonciative certains dispositifs esthétiques destinés à signifier ou à construire une échelle de valeurs. Aussi convient-il d'examiner les techniques d'inscriptions des interactions, des conflits et des télescopages des langues locales avec le français au sein du corpus. Dans le cas d'espèce, nous nous intéressons principalement aux xénismes et aux pérégrinismes qui, à notre avis, renferment l'essentiel des mots étrangers intégrés dans l'espace fictif de la prose romanesque. Dans le souci de comprendre comment les processus réguliers de variation peuvent s'acquérir, nous présenterons les éléments d'analyse réalisés à partir de quatre (04) romans africains en l'occurrence *La Grève des battus (GDB)* et *Douceurs du bercaïl (DDB)* de Fall Aminatou Sow, *Les Écailles du ciel (LEC)* et *Le Roi de Kahel (LRK)*³ de Tierno Monémbo.

1. Les xénismes

S'il est vrai que le xénisme se charge d'exprimer des réalités qui n'ont pas leur équivalent dans le système du français, alors, l'on s'interroge sur la présence des termes empruntés au wolof comme *baay jagal* (en note de bas de page, traduit par réparateur), *djembe* (tambour), *waa bitim rééw* (ceux de l'Europe et des USA), *baraada* (théière) dans les extraits suivants :

- 1- « ...[Salla Niang] était forgeron dans son village natal. Un baay jagal. » (GDB, 17)
- 2- « -... j'ai rien pu sauver, même pas mon djembé. » (DDB, 129)

¹ Sans ignorer l'ensemble de concepts opératoires qui permettent habituellement d'exprimer la stratification ou la tentative de soumission du français aux langues locales, le terme d'*indigénisation* nous paraît exprimer plus justement ce que nous entendons analyser dans ce segment. C'est d'ailleurs ce que l'auteur du concept valorise en affirmant en note (p.3) : elle dit rejeter le mot *africanisation* pour l'idée péjorative qui y est désormais attachée. Elle préfère ainsi le mot *indigenization* à cause de son acceptabilité générale à toute œuvre écrite dans un contexte postcolonial de diglossie. *Indigenization*, prévient-elle toutefois, *is devoid of the pejorative connotations that the French noun and adjective indigène has acquired.* (La notion est dénuée des connotations péjoratives que le mot ou l'adjectif français *indigène* a acquises).

² Nous traduisons: Le projet qu'a l'écrivain de textualiser la différenciation linguistique et de véhiculer des concepts, des schèmes de pensées et des traits linguistiques africains à travers la langue de l'ancien colonisateur.

³ Par ces sigles (GDB, DDB, LEC et LRK), nous allons indiquer les titres des œuvres qui constituent notre corpus dans le présent travail.

3- Voilà : maintenant les gens qui habitent loin, *waa bitim rééw*, les toubabs surtout, commencent à s'intéresser à la beauté de nos pays, ce sont des touristes. (GDB, 26)

4- Salla, garde-moi le dernier *baraada*. (GDB, 35)

Parmi ces termes, qui sont traduits en bas de page, il en existe bien sûr qui sont « directement puisés dans la langue naturelle [et qui ont] pour fonction de faire couleur locale, de plonger le lecteur immédiatement dans une atmosphère culturelle particulière... » (Ngalasso, 2001 :18-19) ou qui sont « chargés de connotations particulières qu'aucune autre expression n'aurait pu rendre fidèlement, soit parce que le mot ou l'expression n'a pas d'équivalents en français, soit parce que, utilisés dans un contexte bien précis, ils ont valeur de symboles et dépassent largement le cadre sémantique. » (Sow Fall, 1985 : 52), cependant, il en existe d'autres qui n'indiquent assurément aucune valeur de culture. Aussi la nomination d'un objet culturel étranger comme la théière apparaîtrait-elle frappante. Le personnage trouve la nécessité de désigner dans sa langue identitaire l'appareil électroménager qu'il veut voir son ami lui ramener d'Europe. Ce faisant, il ne vise pas la transmission d'une réalité extralinguistique peu connue, mais il réalise un acte d'identité par lequel il démontre son aisance à nommer certains termes dans sa langue première. Il en va ainsi de tous les autres xénismes suscités. En outre, comme le dit si bien Chantal Zabus, (1991 : 169), il serait naïf de souscrire aveuglement aussi bien à la multiplicité des mots étrangers dans le texte africain, qu'à leur traduction en bas de page. Ainsi, l'on s'interrogerait sur ce qui pourrait bien justifier la prolifération des xénismes dans le texte. Voici quelques raisons qui prendraient en charge une telle profusion.

1.1. La valorisation dénomminative et sémantique des langues locales

Techniquement, l'auteur, dans sa définition en bas de page, devrait exécuter une explicitation du concept étranger, de manière à montrer, sinon la connotation affective ou culturelle particulière du lexème étranger, du moins la distinction qui peut en être faite avec les autres objets de la même catégorie au sein de la communauté linguistique française. Soient les séquences ci-après :

5- Il aperçut [...] *les bowé, les touldé*, les bergères éclatantes [...] et bien d'autres images renvoyées mille et une fois par les récits de Mollien, de René Caillé, de Hecquart ou de Lambert. (LRK, 39)

6- Déambulant en ordre dispersé entre ronces, lianes, *ngiguis* [...], ils ont été surpris par le son du klaxon. (DDB, 198)

7- Pour l'occasion, je m'étais empressé d'accorder mon *hoddou*. (LEC, 22)

Ainsi en va-t-il de *bowé* et *touldé* qui font un effort de délimitation des réalités extralinguistiques respectivement selon leurs valeurs exotiques (*hauts plateaux herbeux caractéristiques du Fouta Djallon*) ou selon une particularité formelle inhabituelle (*imminences granitiques de forme tabulaire*). Pour ce qui est respectivement de *ngiguis* (*plante rampante dont les lianes sont utilisées comme cordes*) et de *hoddou* (*petite guitare traditionnelle*), on remarque par les épithètes et les relatives à valeur déterminative, un réel effort de caractérisation du référent, ainsi qu'une spécification du type *traditionnel* qui vient personnaliser l'instrument pour une coutume.

Dans cette perspective, même si on peut admettre que le *djembe* n'est pas un tambour comme tous les autres, que le *baay jagal* relève d'un souci de spontanéité ou d'authenticité, l'on ne peut négliger le manque d'effort du narrateur dans GDB pour livrer la spécificité des signifiés de ces termes. Nous retrouvons ici l'effet binaire du procédé d'indigénisation : rabaisser la langue française et valoriser la langue locale. Ainsi, concernant chacune de ces notions, le français n'est pas seul à pouvoir les nommer ; la langue de l'écrivain peut aussi bien le faire, jusqu'aux réalités les plus récentes (la théière, l'Indépendance), preuve que le parler s'adapte promptement au progrès de la science et du monde ou bien les anticipe.

1.2. La valorisation culturelle des langues locales

Les idées que renferment les mots, ainsi que la manière de les transmettre, sont des indices de culture à visées variables. Nous ne nous étendrons pas sur ce segment, dans lequel nous regrouperons de manière rudimentaire les objets convoqués auxquels nous attribuerons un sens. Ainsi, nous avons pu dégager au moins trois isotopies construites par les auteurs à travers et autour des mots étrangers : les objets de mode

culturels, les expressions affectives et les mets.

a) Les objets et énoncés de mode culturels

Le corpus renferme plusieurs termes renvoyant à quelque outil ou pratique traditionnelle. Cette option participe d'une valorisation de la culture locale qui comporte son réservoir linguistique propre, mais surtout spontané pour traduire ses réalités. Très sommairement, voici quelques termes qui confortent cet état de choses :

8- *Ndép* (cérémonie d'exorcisme - DDB, 102).

9- *Paquargni et moulay teggin* (danses africaines- DDB, 126).

10- *Turki* (petit habit- GDB, 12).

11- *becco* (petit pagne- GDB, 18).

La récurrence de tels lexèmes, chargés de connotations particulières et supposés avoir une valeur de symbole qui dépasse largement le cadre sémantique, attestent que les personnages ou les écrivains puisent directement dans leur langue naturelle pour conserver et consolider une atmosphère culturelle particulière. Tout en faisant couleur locale, ils dotent l'œuvre d'un exotisme censé éveiller l'intérêt de tout lecteur au sujet des éléments nommés.

b) Les formules spontanées

Nous avons recensé dans le corpus une pléiade d'expressions affectives, surtout des interjections, qui attestent que la langue maternelle est psychologiquement l'option brute, celle de la spontanéité, c'est celle qui traduit au mieux la socioculture africaine. Considérons les illustrations suivantes :

12- *Jóg jot na ! Jóg jot na kat !* (littéralement : il est temps de se lever.)/Elle pointe l'index droit en direction de l'assistance [...] /-*Ah loolu dé yomb na*. (C'est facile/- Mais si. À y voir de près, ce que tu viens de dire est vrai/- *Ca dëgg dëgg lëf li mot naa seetat* (Littéralement : vraiment il faut regarder la chose de près.) Marchons sur ce que dit Salla. » (GDB, 33)

13- Il était resté couché dans un coin, derrière une salle commune dont les pensionnaires compatissaient à ses peines par d'éternels *ndéysaan*. (GDB, 31)

Dans l'énoncé [12], seul l'idiome local est habilité à galvaniser et à requinquer un groupe d'opprimés. Les tournures wolof, à la différence des énoncés narratifs environnants, ont l'exclusivité de l'exaltation ; impersonnelles, elles peuvent se laisser adopter par tout locuteur, toute entité collective en situation d'adynamie. Dans l'occurrence [13] qui emploie l'interjection *ndéysaan* (exprime *la pitié*- DDB, 45) en mention. Les *éternels ndéysaan* énoncés dans un coin de l'hôpital signifient en premier la prééminence du patois dans le cadre hospitalier. L'appropriation du français n'est pas effective, du moins en ce qui concerne les prises de parole affectives décontractées. Dans tous les cas, il n'est pas interdit de penser que la répétition des xénismes que nous avons entreprise dans la valorisation dénominative des langues locales s'inscrit chez Aminatou Fall à une échelle qui dépasse celle d'un roman, c'est-à-dire le niveau d'emploi en francographie africaine qui atteste de l'influence de la socioculture.

Voici d'autres expressions affectives : *xalass* (interjection : exprime le dépit- DDB, 94), *tiem !* (expression de mépris-GDB, 49), *Eskéy* (exprime l'admiration), *thiey Yalla !* (mon Dieu-DDB, 12), *waawaw*, LRK, 66 ; *yalla Teré*, LEC, 59.

Même si les dernières expressions ne sont pas traduites dans le texte, il ne fait aucun doute qu'elles fonctionnent chacune comme un vocable isolé. Sous cet éclairage, la langue africaine apparaît comme le langage privilégié de sentiments nobles comme la compassion, la pitié, la solidarité, la bravoure, bref celle d'émotions authentiques. Toutes ces expressions attestent la non transférabilité des sentiments rustiques en français. D'ailleurs, quand elles sont explicitées, elles ne procèdent d'aucun équivalent approximatif français. Seuls les tours du genre *exprime l'admiration, le dépit*, etc. contextualisent le sentiment exprimé.

c) L'art culinaire

C'est sans doute le domaine des mots africains le plus représenté dans le corpus. Il serait intéressant d'analyser la manière dont certains de ces xénismes sont employés et traduits en contexte africain. Considérons les séquences suivantes :

14- Elle lui offrit un plein bol de *tori-kaba* (*purée de maïs*) à l'oseille qu'il se mit aussitôt à ingurgiter en savourant la chaleur bienfaisante que la nourriture procurait à son corps. (LEC, 90)

15- ...on leur offrait des plats dont ils n'auraient jamais rêvé ; riz au poisson bien gras et bien rouge ; riz blanc à la viande tendre et abondante : *baasi salté* (*couscous*

préparé avec une sauce délicieuse) délicieux avec raisins secs, macédoine de légumes, dattes et pruneaux d'agen... (GDB, 54)

- 16- « On y dégustait son *ceebu jen* aussi bien que *le futu (pain de bananes plantain pilées)* à saveur forestière, le *mafé (sauce arachide-tomate-gombo)* à la mode madingue et le poisson braisé au feu de bois [...] où se mêlaient l'odeur d'huile de palme en ébullition, l'arôme des épices, le relent salé des poissons séchés, la fumée du merguez sur le grill et les vapeurs échappées de viande à l'étuvée. » (DDB, 126)

- 17-A la main droite, un sac de voyage plein à craquer de crevettes séchées, de *bissap (fleur d'oseille)*, de *quiquéliba (variété de tisane)* et d'autres produits sénégalais dont Anne raffole. (DDB, 7-8)

L'ensemble de ces occurrences tisse des isotopies de l'appétence remarquable. Certaines se déclinent même en développement, sorte de description de la couleur odorante voir l'énoncé [16]. Dans l'énoncé [14], on a un *baasi salté (couscous préparé avec une sauce délicieuse)* délicieux, autant dire un plat doublement exquis. Il existe, par ailleurs, un jeu de déterminants dont l'emploi n'est pas sans intérêt. Ainsi, pour leur *ceebu jen*, c'est vrai que *ça donne des ailes*, où le possessif *leur* mythifie le riz au poisson en l'attachant à la culture culinaire sénégalaise et guinéenne; il en est de même pour *crevettes séchées*, *bissap quinquéliba* et d'autres produits qui suggèrent que les éléments nommés sont fabuleux et reconnus ancrés à la cuisine sénégalaise.

Tout ce champ lexical du festin est doublement efficace pour susciter la nostalgie du bercail et décourager à l'occasion les soifs de déplacements vers les terres européennes : d'abord les écrivains optent pour des dénominations justes dans la mesure où ils usent des termes renvoyant à un imaginaire ajusté, qui plongent immédiatement l'africain dans une atmosphère culturelle particulière, celle d'une ambiance conviviale et festive censée évoquer des souvenirs nostalgiques ; ensuite ils valorisent pleinement leur culture en mettant en avant un système gastronomique fort attrayant pour tout citoyen africain où qu'il se trouverait.

1.3. La valorisation stylistique et/ou grammaticale des langues locales

Parfois, dans l'infime espace qui permet l'inscription des mots en langue locale au sein des romans écrits en français, les auteurs réussissent à réaliser des tournures stylistiques fondées essentiellement sur leurs médiums, preuve que ceux-ci sont aussi le champ des figures sublimantes, au même titre que le français avec sa systématisation avancée. Si le français a été enseigné et pratiqué dans les moindres aspects de sa rhétorique, les parlers locaux, qui étaient de simples outils de communication encore jugés incapables de locution esthétique, peuvent désormais inscrire des traits de littérarité sur le plan de l'élocutio. Aminatou Sow Fall reconnaît en épitexte son incapacité à styliser sa langue « je n'envisage pas d'écrire en wolof. J'ai peur de le faire parce que je ne suis pas du tout sûr d'être capable de maîtriser les règles de l'art lorsqu'il s'agit de créer dans une langue que, jusqu'ici, j'ai pratiquée oralement. J'aurais bien aimé pouvoir le faire mais je doute de mes compétences. » (Sow Fall, citée par Blachère, 1993 : 135)

Pour autant, les écrivains africains ne se découragent pas. Ils tentent bien que mal de s'exercer au style, comme en témoignent le paradoxisme *boroom bàttu sans bàttu*, l'antonomase *Pikine Tougal*, l'annomination *Fagarou* dans les extraits suivants :

- 18- Pour nourrir et habiller ses deux épouses et ses huit bouts de bois, Madiabel [...] se convertit au *boroom bàttu sans bàttu*, mais main tendue. (GDB, 17)
- 19- ...le quartier de la gare continuait à grossir. Il devint une ville dans la ville et fut surnommé *Pikine Tougal (Pikine : banlieue dakaroise ; Tougal : Occident en wolof)* car l'endroit était la réplique grandeur nature de n'importe quel quartier de ces banlieues dites « chaudes » de Dakar, Brazzaville, Abidjan, Yaoundé et autres mégapoles du Sud... (DDB, 125-126).
- 20- À quoi bon évoquer *Fagarou* le quartier bien nommé surgi spontanément des marais, dans une banlieue surpeuplée, quand de modestes gens y avaient érigé quelques baraques pour n'avoir plus à payer les loyers de plus en plus chers dans la ville. (DDB, 107)

Comme indiqué précédemment, le terme *boroom bàttu* désigne les mendiants qui *tendent, à demander l'aumône*, le *bàttu* qui est une *petite calebasse* (GDB, 15). Or comment peut-on parler de *boroom bàttu sans bàttu* ? Le paradoxisme, qui consiste en

« l'association de termes contradictoires dans un énoncé prédicatif » (Robrieux, 2007 :90), est ici en œuvre parce que l'expression figée est défiée par le déficit de *bàttu*, signe caractéristique de tout mendiant dans le roman. Une telle formulation, qui se sert d'ailleurs de la préposition française *sans* pour se déployer, affiche dès le plan visuel une contradiction qui ne se comprend que si on a assimilé ce qu'est un *bàttu*. Dans le cas échéant, on est prié de retourner à la page 15 du roman pour révision du terme.

Considérée comme une variété de synecdoque ou de métonymie, l'antonomase consiste à remplacer un nom commun par un nom propre ou réciproquement. La langue écrite utilise l'antonomase pour la désignation de personnes ou de lieux retenant une caractéristique particulière. Il en va ainsi du toponyme *Pikine Tougal* qui allie judicieusement dans sa juxtaposition les traits typiques d'une banlieue agitée de Dakar et des immenses villes d'Occident. Aussi le wolof est-il habile d'un univers conceptuel susceptible de déboucher sur des tropes.

Dans l'énoncé [19] le toponyme *Fagarou* (*signifie se protéger*), *quartier bien nommé* nécessite forcément d'être appréhendé pour que la justesse de sa désignation soit comprise. Il s'agit là d'une figure d'annomination, laquelle « remotive le sens d'un nom propre en rappelant le sens qu'il peut avoir comme nom commun [et] conduit à relever, généralement avec un jeu de mots, une ressemblance plus ou moins fortuite tenant de l'homonymie ou de la paronomase » (ibid. :68-69). Dans cette perspective, le quartier est bien nommé parce que son appellation reflète l'instinct de survie qui y prévaut. Bien évidemment, la clé d'une telle figure se trouve dans la saisie pointue du sens de *Fagarou*.

Les xénismes constituent le premier stade de stratégies d'indigénisation du français. Ils sont porteurs des valeurs sémantico-référentielles nouvelles qui entraînent des phénomènes de variation dans la communication du sens chez les écrivains, surtout quand ils s'appliquent à faire découvrir aux lecteurs les réalités idéologiques et culturelles africaines. Ils sont secondés par une autre donnée dont le sémantisme est rendu par l'utilisation occasionnelle des lexies dépourvues de marques métalinguistiques. Cette donnée porte le nom de pérégrinismes. Qu'en est-il exactement dans la francophonie africaine ?

2. Les pérégrinismes

De son étymologie latine *pérégrinus* qui signifie *pèlerin, voyageur*, le mot pérégrinisme désigne des termes à usage ponctuel dans un discours. Ainsi, Ngalasso (2001 :16) affirme : « les pérégrinismes ou "mots voyageurs" sont des formes étrangères d'usage ponctuel et individuel, des emprunts de surface relevant de l'interface lexicale. Ils ressortissent au discours donc au style. » Dans la même perspective, Jean Marie Bague (1998 :33) trouve que les pérégrinismes sont certes des « mots étrangers, mais [ils ont la particularité] de vouloir s'installer durablement à travers l'une des variétés régionales. » Dans cette étude, nous considérons comme pérégrinismes en contexte les anthroponymes, les toponymes et les ethnonymes supportés par la structure de l'onomastique dans la mesure où ils sont à la fois termes étrangers sans références, objets d'usage ponctuel et individuel, fruits d'interférences lexicales et porteurs de sens construits, travaillés par les auteurs eux-mêmes. C'est dire que les pérégrinismes sont des mots employés fortuitement dans la prose et qui, de façon contextuelle, reposent sur l'onomastique. Ils sont l'œuvre de pratiques signifiantes que les écrivains partagent avec un interlocuteur virtuel.

2.1. Les indices anthroponymiques

À en croire Jean Dubois, (2001 :36) « l'anthroponymie est la partie de l'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personnes : elle fait nécessairement appel à des recherches extralinguistiques. » Parler de l'anthroponyme, on fait allusion aux noms propres de personnes.

- 21- Sa vive intelligence faisait dire que Gora avait eu une idée lumineuse en l'appelant *Yakham*. (*Yakham : tu es savant, en wolof*)... (DDB, 109).
- 22- Présentez moi donc ça à *Tierno Balédio* (*Tierno Balédio : surnom que les Peuls avaient donné à Noiroto. Littéralement : Monseigneur le Noir*). Nous sommes ses invités, nous n'avons rien à payer. (LRK, 142).
- 23- En ce temps-là, l'école avait pour instituteur un Blanc grassouillet et à double menton qui, parmi un peuple d'élèves, portait le nom respectable de

M. Mouton. (LEC, 83).

Dans l'énoncé [21] on voit que l'explicitation du nom *Tierno Balédio* est amputée du cadre romanesque pour être articulée au cadre historique. En effet, le passé antérieur dans *surnom que les peuls avaient donné à Noiro*, plus la non détermination identitaire de *Noiro*, signe de sa notoriété présumée, évoquent un ordre concret et réel qui exige une culture générale de la part du lecteur. Ainsi, celui qui n'est pas instruit, est supposé se référer à l'histoire pour apprendre que *Noiro* est une figure emblématique de l'histoire du Fouta-Djalon. En complément de la majoration des noms locaux dans le corpus, [22] les auteurs proposent souvent des noms européens cocasses, surtout ceux des instituteurs. Il n'est pas interdit de penser que l'étrangeté des nominations, outre une dérision des enseignants de la langue du dominateur, et par contagion de la langue elle-même, participe également de l'indigénisation du français, dans la mesure où les auteurs veulent attirer l'attention sur l'excentricité des appellations, et partant sur leur exotisme. Il n'y a aucun moyen pour le porteur du nom d'échapper au jugement de cocasserie d'un tiers. De cette manière, parce que l'attribution du nom d'un tiers est opérée dans un cadre socioculturel précis, elle perd toute sa charge et putréfie ainsi son porteur dès lors que ce dernier migre en terre étrangère. À l'altérité linguistique, les écrivains du corpus joignent une distance géographique [20] susceptible de rebuter les flots de migration vers l'Europe.

En fait, l'ensemble de ces anthroponymes résulte de l'indigénisation du discours dans la mesure où ils symbolisent dans le récit écrit en français une autonomie dénominative allègrement anthropologique, laquelle ne plagie pas forcément les noms chrétiens ou occidentaux usuels. En même temps qu'ils soumettent le langage à une structure socioculturelle propre, ils participent de ce que Zabuz (1991 :189) appelle "othering the European language"¹. Dans le cas de figure, les procédés d'indigénisation consistent à établir et à consolider l'altérité absolue du français. Quoi qu'il arrive, le français sera toujours pour les écrivains africains une langue autre : "these methods seem to indicate that the European language is so foreign or more exactly, so other that it cannot convey African culture"². Ces noms sont sujets à des polémiques au sein de la communauté littéraire. Pendant que certains considèrent les nominations comme étant fantaisistes, d'autres par contre y mettent plutôt plein de leurs connaissances et voient en elles, l'expression des richesses culturelles. À ce propos, Jean Marie Gouvard, (1998 : 72) affirme par exemple que « le nom propre est littéralement vide de sens [...] la richesse des interprétations est une conséquence directe de l'absence de désignation directe. » Cette déclaration peut paraître valable (ou fondée) pour les noms occidentaux, mais admise avec des réserves en ce qui concerne des noms africains dans la mesure où très souvent ces derniers ne sont pas attribués de façon hasardeuse. Ils peuvent désigner des concepts ou célébrer des exploits et des hauts faits des expériences vécues.

Bien plus, qu'ils soient forgés à partir des langues maternelles, les noms constituent une stratégie de singularisation, un capital à fructifier, à transformer, à imposer. L'intérêt du nom déplacé de son pôle linguistique, est centré sur la vision du monde des personnages ; il est au centre des premières préoccupations de ceux qui entrent en contact avec l'environnement humain. Il est toujours en soi quelque chose d'adulé, de fabriqué, l'objet d'une quête permanente des personnages, avec ou sans l'accord du narrateur dans sa fonction d'organisateur du récit.

Tout compte fait, cette analyse suppose que la portée des anthroponymes dépend plus de leur relation à l'histoire, au contexte et à l'extralinguistique que d'une analyse purement immanente. Le constat qui est le nôtre s'applique également sur l'analyse des autres formes référentielles. Les toponymes, en marge de ces éléments, peuvent également servir d'indices culturels de l'indigénisation du discours romanesque en francographie africaine.

2.2. Les indices toponymiques

¹ Dérivé de other, autrui en français, othering est formé à partir de otherness (altérité). Ainsi, othering (a language) signifie littéralement quelque chose comme altérer, c'est-à-dire rendre la langue d'un tiers autre, marquer la différence, la distanciation par rapport à la langue de l'autre.

² Ces procédés semblent indiquer que la langue européenne est si étrangère ou, plus précisément, si autre qu'elle est inapte à véhiculer la culture de l'Afrique.

La toponymie est une branche de l'onomastique qui étudie l'ensemble des noms de lieux. Nous comptons observer dans ce segment les caractéristiques des dénominations des lieux et espaces de vie des communautés, pays, villes, régions, fleuves, et leurs rapports avec la langue du pays ou avec d'autres langues. En ce sens que « la dénomination des lieux constitue un indicateur très utile, sur le plan des perceptions et des représentations, des composantes et des symboles qui composent le contexte politique des différentes régions du monde. » (Boyer, 2008 :6) Dans l'œuvre occurrente, il convient de préciser que les toponymes tout comme les anthroponymes que nous venons d'analyser plus haut présentent des variations. Ils revêtent les camisolles des langues locales (malinké, soussou, peule, wolof). Aussi sont-ils des références aux villes ou contrées africaines, occidentales ou encore des pures créations des romanciers, pour ainsi signifier la valeur imaginaire et fictive parlant du cadre spatial dans la prose. À ce titre, considérons les illustrations ci-après relevées à cet effet.

24- Je suis fait de Leydi-Bondi, de sa boue, de ses mots de sucre fermenté, de ses hommes pétillants et troubles... (LEC, 14)

25- Djimmeyabé ! Ses maisons féeriques : leurs magnifiques escaliers, leurs cours spacieuses et propres, leurs jardinets impeccables ! LEC, 101

26- Cette année-là, *Kolisoko* transhumait du côté de Bombah. (LEC, 51)

27- Quand donc, par une nuit opaque, les hommes de *Yala* investirent *Dinguiradji*, ce ne fut une surprise pour personne. (LEC, 25)

Nous avons les toponymes *Leydi-Bondi*, *Djimmeyabé*, *Kolisoko*, *Dinguiradji* qui ressortissent au corpus. En effet, dans l'univers romanesque, *Leydi-Bondi* est un putride canal qui sépare la populace de la ville d'En-Haut quartier résidentiel blanc, des bas-fonds, lieu privilégié de la pègre nègre. Tous ces différents univers sont inscrits dans la macrostructure spatiale qui porte le nom de *Djimmeyabé*. En vérité, Djimmeyabé, est une vaste agglomération qui comprend le quartier des nantis et celui des pauvres *Kolisoko*. Ce village tient son nom de l'ancêtre du même nom. C'est d'ailleurs un pan de patronyme. Ce village regorge en son sein le hameau de *Dinguiradji*. Les Toponymes guinéens et sénégalais ne constituent pas la seule optique pour les auteurs, d'autres espaces issus d'autres pays africains foisonnent dans les textes.

Au-delà des toponymes (réels ou imaginaires) sus analysés, il importe de relever que notre corpus regorge d'une panoplie de noms de lieux qui ne se comptent plus, indiquant ainsi le non-sens général dans l'évolution historique des peuples en question. Parmi ces noms de lieux, on compte ceux qui sont explicitement scandaleux ; soit parce qu'ils sont vagues, (*Quartier Huit cents*, LEC, 89); huit cents quoi ? (*Palais de la quatrième saison*, LRK, 12) soit qu'ils évoquent l'immonde : (*L'Egout-à-ciel-ouvert*, LEC, 21) ; ou encore le libidineux : (*la Rue-filles-jolies*, LEC, 19) ; soit encore parce qu'ils marquent une essence absurde : (*dispensaire des comprimés*, DDB, 53) ; (*Quartier des condamnés à mort*, GDB, 52). Qu'ils désignent des rues, des quartiers ou des sites à fonction précise, ces toponymes frappent par leur excentricité.

En substance, la désignation des lieux montre également l'indigénisation du français faite par les responsables des lieux publics (établissements scolaires, places et avenues célèbres,) de rendre collectif ce qui est en fait individuel et, à l'inverse de s'approprier ce qui est collectif, de rendre emblématique ou mythique ce qui ne l'est pas, attendu qu'avec la nomination « la mythification ajoute à la notoriété et à l'exemplarité la transcendance historique la sublimation, l'unanimité. » (Henri Boyer, 2008 : 11) Ceux qui baptisent les lieux veulent avant tout se faire un nom, en dotant les lieux d'une forte teneur identitaire supposée consensuelle. Aussi les toponymes plongent-ils le lecteur dans la spatialisation des auteurs, toutes couches entièrement dans le lit de la langue française. Les toponymes balaient horizontalement la quasi-totalité des composantes africaines et participent à traduire l'hypoculture à l'œuvre dans l'identification des lieux-sources des œuvres littéraires. Si tant est que les toponymes ne sont pas pris en compte, les écrivains font appel aux ethnonymes qui ne sont pas du reste dans leurs narrations.

2.3. Les indices ethnonymiques

L'ethnonyme étudie l'origine des noms des ethnies. À la lumière de notre corpus, plusieurs clans se caractérisent par le mode de vie et leurs peuples, leurs cultures, et ceci de manière à laisser paraître leur appartenance ethnique. *Les Haoussas, les Yorubas, les Ewés, les Mossis, les Touaregs, les Hutus, les Tutsis, les Ibo, ...* sont des

groupements humains présents en Afrique noire. Ils sont illustrés dans le corpus de par leur comportement, leur habitude et surtout leur manière de vivre et d'agir, c'est-à-dire la culture. Les séquences suivantes illustrent cet emploi.

28- Il méprisait d'une suprême arrogance les autres peuples de la région. Selon lui, les *Fulanis* étaient ignobles et craintifs, les *Gégés* barbares comme une meute de lycéons, les *Yorubas* des femmelettes superstitieuses, les *Haoussas* des commerçants véreux qui vendraient leur maman pour moins d'une barre de sel. (LRK, 138).

29- Il était aussi rapide que la lumière [...] chaque semaine, il revenait d'une lointaine contrée : « le Roi des *Mossis* est plus fort que toi. » Et Ndindi allait trancher la tête du roi *mossi*. « Le roi des *Ewés* te dépasse en taille, en harem et en intrépidité ». (LRK, 139).

30- Qu'on, fasse venir les *Touaregs*, les *Ewés*, les *Agnis*, les *Fulanis*, les *Ibos*, les *Haoussas*, les *Gégés*, les *Yorubas*... Que le monde entier vienne voir ce que nous autres *Mahis* sommes capables de faire. (LRK, 141).

31- Tu parleras distinctement en *peul*, en *ouolof*, en *bambara*, en *soninké* ou en *doualla*. Tu diras bonjour, mes frères avez-vous la paix ? Fiche moi la paix, Daye. (GDB, 133).

Les écrivains attirent l'attention du lectorat sur quelques ethnonymes africains. En effet, l'Afrique étant le berceau de l'humanité, jusqu'ici le continent dénombre une multitude des peuples, des ethnies ; et les écrivains en font mention dans leurs textes. Les *Yorubas*, les *Haoussas*, les *Ibos*, les *Fulanis*, les *Gégés* sont des peuples qu'on retrouve au Nigéria. Les *Ibos*, les *Haoussas* sont au Sud et au Centre du Nigéria respectivement. Les *Yorubas* et les *Fulanis* sont au Nord du Pays. Par la même occasion on retrouve les *Haoussas* et les *Ewés* au Nord et au Sud du Mali respectivement. Les *touaregs* forment un peuple nomade qu'on retrouve dans le Sahara principalement au Nord du Mali, et aussi dans la partie sud de l'Algérie et à l'Ouest du Niger. Ils occupent pratiquement le subsahara. Les *Ewés* constituent un peuple d'Afrique de l'Ouest. On les rencontre au Ghana et en Côte d'Ivoire. Les *Mossis* ont pour base le Sud-Est du Mali et l'ouest du Burkina Faso. Les *doualla* occupent le littoral du Cameroun. Les *ouolofs* sont au Sénégal.

À l'observation, le répertoire des ethnonymes dans l'écriture de Aminatou Sow Fall et Monénembo donne à comprendre que, les romanciers font le tour d'horizon de l'Afrique tout entière. Ils s'intéressent aux différentes sous régions continentales (Afrique occidentale, centrale, magrhebine...) C'est une véritable quête de l'identité africaine. Aussi pensons-nous que c'est le lieu pour les romanciers négro africains d'appeler les consciences des uns et des autres, c'est-à-dire de tous les Africains, appel à l'universalité pour former un seul peuple solidaire dans le but de défendre l'image de l'Afrique dans le concert des nations.

L'étude des anthroponymes, des toponymes, des ethnonymes s'étend sur toute l'Afrique. Les romanciers font donc étalage d'une onomastique qui contribue à l'insertion des personnages dans leur contexte socioculturel bien fourni avec des noms africains, et partant des toponymes propres au continent noir et même au-delà. Par-dessus tout, les auteurs fouillent dans les généalogies africaines pour retracer le parcours lignaginaire de certains peuples d'Afrique. Ce faisant, ils n'ignorent pas les patronymes qui accordent à la descendance le nom de famille formé d'après le nom du frère soit directement, soit sous la forme de dérivé. L'ensemble de tout ce réservoir d'étude accorde ainsi aux romanciers Sow Fall et Monénembo l'occasion de cerner le besoin de s'affirmer une certaine valorisation idéologique. Bien qu'ayant un rôle plus référentiel qu'expressif, les pérégrinismes constituent une grande ouverture dans le roman africain. Toutefois, il convient de signaler qu'ils ne sont pas totalement lexicalisés dans le système français. De manière générale, les pérégrinismes sont et restent des mots étrangers sans référence. Mais il est aussi à prendre en compte que ces termes sont porteurs de sens construits et travaillés par l'auteur, des sens qui guident le lecteur dans la compréhension objective et symptomatique de l'œuvre.

CONCLUSION

À tout prendre, l'esquisse sur les stratégies d'indigénisation du français nous a permis de distinguer les xénismes et les pérégrinismes, tous deux apports des langues locales (malinké, peule, soussou, wolof, lingala). Nous constatons une fois de plus qu'Aminatou Fall et Monénembo nous fournissent un français déconstruit d'où émergent

des termes poteaux, indicateurs des cultures malinké, peule, soussou. À regarder de près, ces auteurs n'entrent pas dans un champ linguistique tout constitué, ils proclament leur volonté d'infléchir, de transformer et de refaire la langue (une langue qui doit prendre en compte les cultures de son peuple) ; tant il est vrai que « c'est par le maniement du langage que l'artiste se définit proprement et essentiellement. » (Ngal, op.cit :28) Si de tels énoncés, très nombreux sur l'ensemble du champ littéraire en francographie africaine, détendent le récit, ils postulent davantage plus d'un principe : premièrement, le français n'est plus la langue quotidienne dans l'ensemble des territoires mis en scène, c'est-à-dire que son usage ne va pas de soi ; deuxièmement il est nécessaire de détenir une compétence linguistique à tout le moins double. L'heure n'est plus à l'irrespect de l'une ou l'autre langue. Pour être maître de ses propos, il est indispensable d'échanger directement avec son interlocuteur, sans entremetteur. De cette manière, la diglossie tendra à s'effacer pour laisser place à un équilibre stratégique des langues en jeu. Les résultats indiquent d'une part une réelle subconscience stylistique de l'ensemble des écrivains négro-africains, et d'autre part, une influence sociolectale, car les mots et expressions étrangers ont pour fonction de subvertir la suprématie du français et de suggérer des traits de cultures africaines. En substance, les procédés d'indigénisation que nous venons d'étudier s'appliquent strictement à des techniques d'introduction de mots étrangers dans le texte écrit en français qui participent de l'activité langagière et/ou esthétique en francographie africaine contemporaine.

RÉFÉRENCES

1. Bague J.-M. (1998). L'utilisation des mots étrangers dans le roman ouest-africain, in *Le français en Afrique*. Paris, Nice. Pp.33-52.
2. Blachère J.-C. (1990). Pour une étude de la *francographie* africaine. Montpellier, Travaux de Didactique du FLE, n°25, juillet. Pp. 75-88.
3. Blachère J.-C. (1993). Négritures. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française. Paris, L'Harmattan.
4. Boyer H. et Paveau M.-A. (2008). Présentation. *Mots. Les langages du politique*, n° 86.
5. Boyer H. (2008). Fonctionnements sociolinguistiques de la dénomination toponymique. *Mots. Les langages du politique*, n° 86. Pp.45-65.
6. Dassi (2008). Phrase française et francographie africaine (de l'influence de la socioculture). Lincom Europa, Muenchen. 432 p.
7. Dubois J. et alii (2001). Dictionnaire de linguistique. Paris, Armand Colin.
8. Fall Sow A. (1978). La Grève des bâttus. Dakar, NEA.
9. Fall Sow A. (1998). Douceurs du bercail. Abidjan, NEA.
10. Fall Sow A. (1985). Pratiques langagières dans la littérature négro africaine de langue française, in *Ethiopiennes*, no 40-41, 1^{er} trimestre. Vol. III, [en ligne]. Available at: <http://www.refer.sn/ethiopiennes>.
11. Gouvard J.-M. (1998). La Pragmatique : outils pour l'analyse littéraire. Paris, Armand Colin.
12. Monenembo T. (1986). Les Écailles du ciel. Paris, Le Seuil.
13. Monenembo T. (2008). Le Roi de Kahel. Paris, Le Seuil.
14. Ngal G. (1994). Création et rupture en littérature africaine. Paris, L'Harmattan.
15. Ngalasso M. (1984). Langues, littératures et écritures africaines, in *Recherches et travaux*. UER de lettres, université de Grenoble, n° 24. Pp.21-37.
16. Ngalasso, M. (2001). Les Soleils des indépendances : En attendant le vote des bêtes sauvages. Quelles évolutions de la langue chez Ahmadou Kourouma ?, in *Littératures francophones : Langues et styles*. Paris, L'Harmattan. Pp. 21-37.
17. Robrieux J.-J. (2007). Rhétorique et argumentation. Paris, Armand Colin.
18. Spitzer L. (1969). Etudes de styles. Paris, Gallimard.
19. Zabus Ch. (1993). The African palimpsest: indigenization of language in the West African europhone novel. Amsterdam-Atlanta, Rodopi, B.V.